SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST



QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LA POLITIQUE FORÊT-BOIS EN FRANCE

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LA POLITIQUE FORÊT-BOIS EN FRANCE

***

Résumé : L'objet de cette étude est de faire émerger quelques faits et chiffres qui devraient inspirer une évolution (elle a commencé avec le PNFB[1]) des axes d'une politique Forêt-Bois plus dynamique vers la transformation et la valeur ajoutée et porter l'analyse au-delà du « négoce des grumes à sciage ».

La forêt est redevenue un espace stratégique dont il faut prendre toutes les dimensions économiques, environnementales et énergétiques.

Considérant ces enjeux, l'ambition est de contribuer aux choix d'une Politique Forêt-Bois qui nécessiteront

- d'inventer des nouveaux modes de financement,
- de promouvoir le bois, notamment dans les appels d'offre publics, comme l'éco-matériau par excellence pour susciter l'investissement dans des produits nouveaux,
- de développer ces choix sur quelques massifs forestiers suivant la logique des territoires.

[1] Plan National Pour l'Avenir des Industries de Transformation du Bois – Octobre 2013

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LA POLITIQUE FORÊT-BOIS EN FRANCE

I LA FORET EN EUROPE : UN ESPACE STRATEGIQUE 1

1. L'espace forestier 1

2. Tendances des marchés 2

II FRANCE DES BOIS ET DES SCIERIES 5

1. De la récolte de Bois d'œuvre 5

2. Des sciages 8

3. Où sont les bois en France 12

4. Remarques diverses 18

Annexe 1 : Commerce du bois de l'Allemagne, de la Suède et de la Finlande en 2011 dans l'Union Européenne 19

Annexe 2 : La récolte de Bois ronds dans l'Union Européenne en 2010 19

Annexe 3 : La récolte en France dans les régions 1990-2011 20

I LA FORET EN EUROPE : UN ESPACE STRATEGIQUE

Les travaux conduits par la FAO (Comité des Bois Genève) et UNECE dans le cadre de l'étude EFSOS (European Forest Sector Outlook) viennent d'être actualisés sur la période 2010-2030 après l'avoir été sur 2000-2020 (étude réalisée avec l'appui du Wood Ressource Balance, the European Forest Information Scenario Model et the European Forest Institute – Global Forest Sector Model).

Signalons toutefois que le champ géographique de EFSOS porte sur l'Europe des 27 jusqu'aux confins de la Fédération de Russie. Et lorsqu'il est question de la demande domestique, il s'agit de celle des régions incluses dans ce champ géographique sur la « grande Europe », y compris la Turquie.

1. L'espace forestier

Ce sujet n'est pas traité directement mais il est transversal au travers de l'agriculture, la forêt et l'artificialisation des sols.

Or la terre ne se fabrique pas.

Les pressions sociales sur l'espace vont sans cesse augmenter du fait de la croissance démographique prévue jusqu'en 2050. Selon les études, la France métropolitaine devrait atteindre 70/71 millions d'habitants (peut-être plus) en 2020.

Il y a tout lieu de craindre une forte concurrence entre le foncier urbain et rural et entre le foncier agricole et forestier, or, historiquement, la forêt a toujours été sacrifiée à l'agriculture.

Quels sont les enjeux qui feront que la forêt serait un objet stratégiquement concurrentiel à celui de la production alimentaire ? La transition énergétique sera-t-elle, à elle seule, suffisante pour peser dans la balance ? Ou bien le stockage de carbone pour réduire les GES et le réchauffement climatique ?

2. Les tendances des marchés

A l'échelle de cette étude, pratiquement la demande augmente pour toutes les catégories de bois. Les forêts européennes devront fournir d'ici 2030 environ 100 millions de m3 supplémentaires de 682 à 786 millions de m3. L'exploitation et la récupération des résidus de coupe est prévue fortement en hausse de 15 à 41 Millions de m3 environ. La pression issue de la demande en bois énergie est évidemment très présente.

Plus surprenant, il est également intégré une augmentation de la surface des forêts passant de 205 à 217 millions d'hectares soit, pour la forêt exploitable, de 166 à 171 (plus 5 Millions d'hectares).

Quant aux marchés, malgré la chute entre 2008 et 2010 consécutive à la crise internationale, la demande est inscrite en hausse. Il est à noter, selon les auteurs de cette étude, que ce n'est pas tant à cause de l'augmentation de la démographie relativement stable dans cette région du monde que de l'accroissement du niveau de vie dans les pays considérés.

Mais il faut souligner, et c'est important, que la FAO annonce un déficit de bois, à l'échelle mondiale, dès 2020.

2.1. L'équation énergético-climatique

Les différents scénarios explorés induisent une gestion forestière de plus en plus « pointue » dans la mesure où les conclusions obligent à conjuguer :

- une exploitation des coupes finales et des éclaircies en hausse
- une demande forte de bois énergie
- une augmentation de stock de carbone
- une gestion accrue de la biodiversité

Selon les différents modèles, les forêts de l'Europe seraient capables de fournir cette demande sans atteindre le potentiel de croissance même si l'écart se réduit à près de 80 % du taux de prélèvement. Mais, comme le remarquent les rédacteurs, la situation sera différente d'une région à l'autre, d'un massif à l'autre : il appartiendra aux autorités de fixer des objectifs précis en fonction des disponibilités forestières.

Il n'empêche que l'extraction des rémanents fortement en augmentation impose des limites tant sur le plan de la biodiversité que du stockage de carbone. Idem quant à la fréquence des coupes et la longueur des révolutions.

Au contraire, des arbitrages politiques et financiers devront intervenir pour apporter des rémunérations compensatoires pour stocker plus de carbone, c'est-à-dire allonger la durée des révolutions dans certaines forêts. Choix bénéfique à la fois pour la biodiversité, l'eau, les sols et la réduction des GES mais aussi pour la production de certaines catégories de sciages notamment et finalement pour la Société.

Mais cela signifie plus de gestion, plus d'organisation et de protection des forêts (incendies, maladies, tempête…).

C'est dire si les auteurs de ce rapport accordent une importance certaine aux politiques publiques régionales.

Quant à la pression énergétique, les rédacteurs n'hésitent pas à prévoir des plantations sur des terres agricoles (TCR[1]) car la pression serait trop forte sur les forêts. Ils estiment qu'entre 6 et 17 millions d'hectares (soit entre 3 et 9 % de des terres agricoles de l'Union Européenne 27) pourraient fournir jusqu'à 170 Millions de m3.

Par ailleurs, ils insistent quant aux ressources hors forêts, c'est-à-dire la récupération des bois usagés ou en fin de vie, aussi bien de l'industrie que des ménages. Les volumes sont considérables de l'ordre de 150 Millions de m3 par an : il y a là un gisement qui reste à développer dans de nombreux pays.

Le modèle du système de récupération et de financement des papiers recyclés est à méditer pour ne pas négliger cette piste.

Enfin, l'arbitrage doit intégrer aussi le coût du transport pour évaluer l'intérêt de la transformation du bois énergie, le circuit court semblant le plus approprié. En des termes très diplomatiques, l'appréciation de la pertinence de l'exploitation du bois énergie reste liée « au prix du baril » qui reste la variable d'ajustement et des autres sources d'énergie connues et futures.

[1] Taillis à Courte Révolution

2.2. Innovation-financement

Au-delà des statistiques macro-économiques qui tracent des tendances, les rédacteurs ponctuent sans cesse leurs scénarios et affirmations à un recours à l'innovation en terme de financement et de «policy », à inventer sur le plan régional, afin de s'adapter à chaque situation. Il convient d'insister sur cette recommandation qui nous parait déterminante à l'échelle des massifs forestiers.

* * *

Pour conclure nous formulerons trois critiques à l'égard de cette étude EFSOS qui en est sa seconde « prospective »:

- une faiblesse : les statistiques forestières sont fournies par les Etats suivant des inventaires forestiers tous différents.
- une sous-estimation de l'impact international de la demande des pays comme la Chine et l'Inde (cf. EFSOS 1).
- une sous-estimation des besoins en terre agricole pour répondre à la demande internationale dans le domaine alimentaire.

* * *

II FRANCE DES BOIS ET DES SCIERIES

Depuis quelques mois des déclarations alarmantes dénoncent l'exportation des grumes, le manque des bois et la rétention des propriétaires forestiers[1]. Ces discours soulignent la gravité de la situation des scieries de France.

Depuis les années 1980, se succèdent des Fonds d'aide à l'industrie du bois en général, du sciage en particulier jusqu'aux financements destinés à multiplier les séchoirs. Alors qu'il est question de lancer un nouveau « Fonds Stratégique », y-a-t-il eu un bilan des précédentes expériences ? Ont-elles réussi ou échoué ? Pourquoi ? Nous n'en avons trouvé aucune trace : ne serait-il pas judicieux de disposer de ces bilans et de leur analyse ?

Afin d'éclairer la mesure des différentes déclarations, nous proposons quelques réflexions à l'appui des chiffres publiés et connus sur les récoltes de bois et la demande de sciage en France. Nous nous permettrons, en guise d'illustration, quelques points de comparaison avec d'autres pays forestiers de l'Union Européenne.

1. De la récolte de bois d'oeuvre

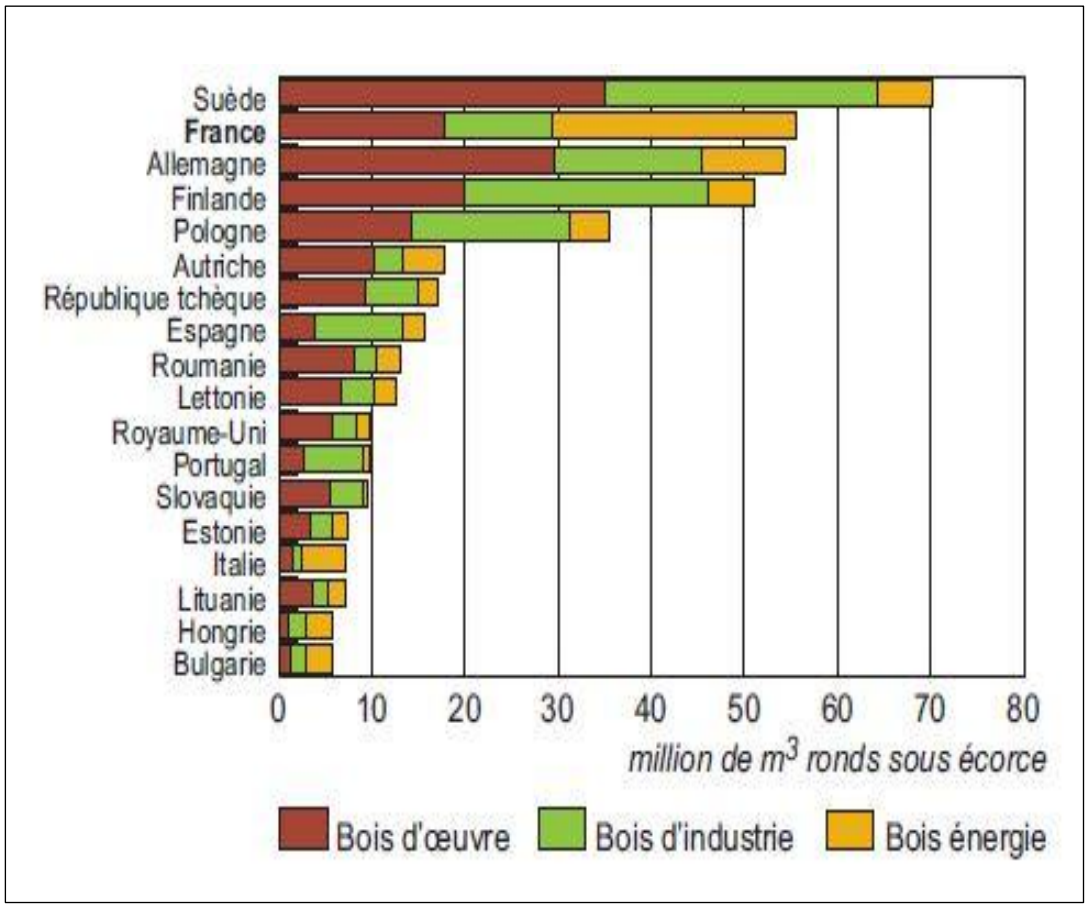
Suivant de nombreuses études, la France disposerait du second stock de bois sur pied après la Suède en Union Européenne.

Il convient de souligner qu'avant les deux tempêtes Lothar et Martin en 1999 et Klaus en 2009, elle occupait la première place : information peu connue. De même, avec 136 essences, les forêts françaises présentent la forêt la plus biodiverse : information plus connue.

[1] FNB – Le Bois International 14 avril 2012 – 1er juin 2013 – Assemblée Générale FNB 13 décembre 2012 plus récemment le « collectif de scieurs ».

Le tableau des récoltes de bois dans l'Union Européenne donne un premier indicateur quant à la mobilisation des bois dans un pays, corrélée ou non avec sa surface forestière.

TABLEAU 1 : récolte Bois dans l'Union Européenne en 2010



Source : Eurostat et annexe 2

Il n'est pas certain que ces chiffres recouvrent les mêmes catégories de bois dans tous les pays. Par exemple la classification « bois énergie » nous parait aléatoire, a fortiori le volume autoconsommé par rapport au volume commercialisé. Enfin, il nous faut supposer que l'appareil statistique de chacun desdits pays soit aussi équivalent que fiable.

Mais s'agissant de sciage, nous nous intéresserons de plus près à la récolte de bois d'œuvre. Destinée à la scierie, elle constitue l'offre qui doit être prise en compte sur ce marché.

TABLEAU 2 : récolte Bois d'Œuvre en France

Année	BO Feuillus 1 000 m3	BO Résineux 1 000 m3	Total récolte BO en 1 000 m3
1947	3 464	5 968	8 853
1970	8 325	10 842	19 167
1980	8 389	11 244	19 633
1990	10 157	15 132	25 289
2000	9 598	22 585	32 187
2005	6 076	15 132	21 208
2010	5 100	16 200	21 300
2011	5 500	15 500	21 000
2012	5 000	13 200	18 200

Source : FCBA-AGRESTE

Cette information n'est pas aisée à trouver, d'autant plus quand il faut distinguer les Bois d'œuvre feuillus ou résineux. Or, cette distinction est importante car elle révèle à la fois la structure des forêts dans tel pays, la dynamique de mobilisation des bois et l'adéquation ou non avec la typologie de la récolte et des volumes sciés.

A l'évidence, à l'exception du sursaut en 2000 lié aux tempêtes Lothar et Martin, la récolte des bois d'œuvre stagne avec une tendance à la baisse. Le pire concerne la récolte feuillue qui est redescendue au niveau des années 1960, contredisant totalement les discours sur « la fuite à l'exportation » de nos feuillus et le manque de ressource qui en résulterait.

Ces chiffres traduisent une réalité plus brute, la mauvaise situation économique de la filière forêt, en particulier la filière feuillue.

Remarquons également l'absence d'impact de la tempête Klaus sur les récoltes 2010 et 2011, chiffres étonnants ... ? Où sont passés les chablis ?

Le tableau n°3 (ci-dessous) fixera le cadre des enjeux pour le sciage en France.

2. Des sciages

TABLEAU 3 : production de sciage en 2010 dans l'U.E.

2010	Surface Million ha	Récolte BO 1 000 m3	Sciage 1 000 m3
France	15	21,3	8,495
Allemagne	11,1	28	22,9
Autriche	3,9	13	9,6
Suède	28	35	16,8
Finlande	22	19	9,8

Source : AGRESTE

Cette année là, en 2010 la France a importé 3,680 millions de m3 de sciages résineux essentiellement et exporté 1,072 million de m3 sciés, soit une consommation nette de 11 103 000 m3 de sciage.

Ce tableau suscite bien d'autres observations et devrait structurer une analyse plus approfondie de la situation des sciages en France (cf. La scierie française, prospective 2020 – L'observatoire des métiers de la scierie – M. Chalayer 2012/2013).

SCIAGES FEUILLUS

La France dispose de la réserve de bois feuillus la plus importante de l'Union Européenne et la plus accessible. L'industrie du sciage feuillu était très importante, elle a décliné à partir des années 1970. Aujourd'hui la Roumanie scie plus de feuillus que la France.

TABLEAU 4 : Récolte B.O. feuillus et production de sciage

Année	Récolte feuillus B.O. 1 000 m3	Production sciages feuillus 1 000 m3
1970	8 325	2 876[1]
1990	10 157	3 303
2000	9 598	2 497
2005	6 076	1 818
2011	5 500	1 200

Source : AGRESTE

Les forêts françaises ont fourni jusqu'à deux fois plus de volume de bois feuillus qu'aujourd'hui, ces bois étaient donc accessibles !... Par ailleurs, le corollaire à la baisse de production des scieries a été le recours à l'exportation des grumes, processus qui existe depuis les années 1970, en fait depuis toujours selon la conjoncture.

La vraie question porte sur les causes de la faillite du sciage feuillu en France alors que nous disposons de la plus grande ressource de l'Union Européenne ?

La raison publiquement avancée par les scieurs français tiendrait dans le basculement de la demande du marché vers les résineux.

SCIAGES RESINEUX

Il est indéniable qu'il y a eu un transfert des sciages vers les résineux comme en attestent les chiffres mais à l'évidence il n'explique pas à lui seul la faillite de la filière feuillue, d'autant plus avec un fournisseur comme l'ONF qui a fait preuve de beaucoup de … compréhension ! Bien au-delà des règles d'une saine concurrence avec la forêt privée. A l'évidence, l'absence de recherche de nouveaux marchés, de nouvelles technologies, de nouveaux produits, de marketing, explique plus sûrement cette situation. D'autant plus que le même processus se fait sentir depuis les années 2000 sur les résineux[2].

[1] 1970 était une petite année. En 1973 la production de sciages retrouvait 3 383 000 m3 sciés

[2] cf. Rapport PIPAME ALCIMED – Février 2012
Rapports Observatoire des Métiers de la Scierie dont le dernier en 2013

Même s'il y a eu transfert, globalement la production nationale de sciage a peu évolué depuis 1970, pas plus que la demande du marché français, comme le montre le tableau suivant.

TABLEAU 5 : Production nationale des sciages et demande du marché français

Année	Sciage feuillus 1 000 m3	Sciages résineux 1 000 m3	Production Nationale	Consommation Nationale
1970	2 876	5 708	8 584	9 982
1980	2 942	5 681	8 752	12 625
1990	3 303	6 955	10 258	11 417
2000	2 497	7 568	10 065	12 025
2010	1 336	6 894	8 230	11 103
2015	1 541	6 250	7 791	8 880

Source : AGRESTE-SCEES

Le croisement de ces chiffres n'apporte pas de réponse rationnelle aux déclarations des uns et des autres. Au contraire, les interrogations sont d'autant plus fortes si on ajoute les flux des sciages à l'importation et à l'exportation. Ainsi, après la tempête Lothar et Martin, de 2001 à 2007, l'importation de sciage résineux a explosé jusqu'à 4,5 millions de m3 en 2007. Il faut attendre 2012 pour que le volume de sciage importé retombe à 3 millions de m3 sciés !..

Là encore, la question qui « saute aux yeux » est : mais où sont passés les chablis ? Des millions de m3 disponibles et pas chers ? C'est en 2009 que la production des scieries a été la plus basse avec moins de 8 millions de m3 sciés : la tempête Klaus et la crise, bien sûr ?..

Même avec des volumes et des prix faibles, les scieries françaises ont été incapables de reprendre des marchés sur la part des importations, au contraire ! A l'évidence le problème de la production de sciage est structurel, depuis longtemps, et non pas conjoncturel[1]...

[1] Les usages non alimentaires de la biomasse – Rapport Septembre 2012 Tome 1. MAAF, MEDDE et Ministère du Redressement Productif

Mais il est vrai aussi que la consommation nationale, le marché français a peu évolué en volume depuis les années 1980 : traduisant finalement la faiblesse du marché de la construction et plus largement du Bois-Habitat.

FLUX DES SCIAGES

Une étude exhaustive des flux des sciages intra Union Européenne et hors Union Européenne nous démontrerait ce que nous savons tous : les pays les plus producteurs de sciages sont aussi les plus gros importateurs de grumes (Suède, Finlande, Allemagne…) et exportateurs de sciage (Suède, Finlande, Allemagne). De même, les pays où la récolte de grume est la plus faible sont les principaux importateurs de bois ronds et de sciages (Italie, Angleterre, Espagne…).

C'est ainsi qu'en 2011, la Suède exporte près de 11,5 millions de m3 sciés dans l'Union Européenne et plus de 4,8 hors Union Européenne, la Finlande 6,2 et plus de 3 hors Union Européenne, tandis que l'Allemagne importait 5,6 millions de m3 sciés (dont 1,2 hors Union Européenne) et exportait, toujours en 2011, 9,3 (dont près de 2 hors Union Européenne). Il y a beaucoup de surprises en suivant le flux des bois (cf. annexe 1).

L'Autriche est intéressante à plusieurs égards. Elle est un des pays de l'Union Européenne les plus actifs dans l'économie forestière. Elle l'était déjà avant d'y entrer.

Chacun sait que l'Autriche n'est pas un pays plat où les forêts seraient particulièrement accessibles et faciles à exploiter. Cependant, avec seulement 3,9 millions d'hectares, ses chiffres sont les suivants en 2011 :

TABLEAU 6 : Forêt et bois d'Autriche

Récolte bois d'œuvre résineux	13 millions de m3
Production sciage résineux	9,6 millions de m3 sciés
Importation de grumes résineux	8 millions
Exportation de grumes de résineux	1,017 million

Source : Eurostat

3. Où sont les bois de France ?

La réponse est claire, ils sont à la campagne ! Certes, certaines forêts de montagne sont difficiles d'accès, l'exploitation de bois très coûteuse, mais c'est une situation qui n'est pas nouvelle.

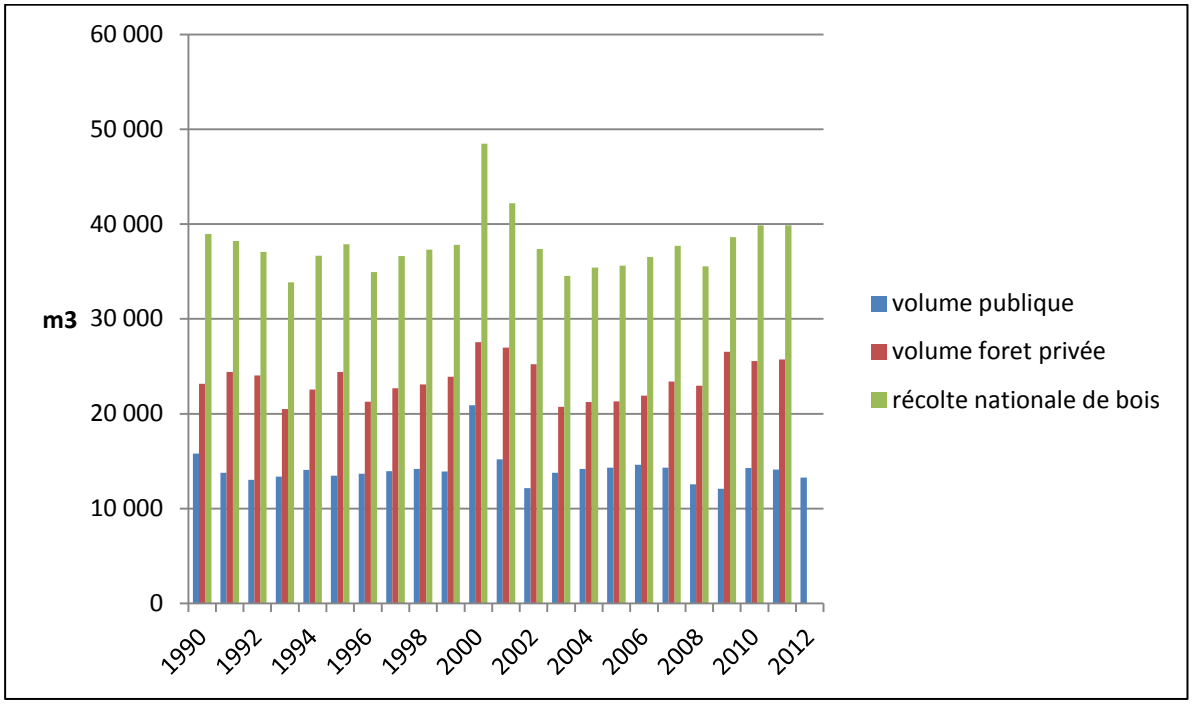
Par ailleurs, une étude historique de la récolte montre que les volumes supérieurs à ceux d'aujourd'hui ont été exploités et que les inventaires successifs (IFN) démontrent qu'il y a encore plus de bois en forêt qu'hier ! Le bois ne manque pas, au contraire. Malgré deux grosses tempêtes, répétons-le, la France dispose toujours du 2^{e} stock de bois sur pied de l'Union Européenne.

L'autre argument fréquemment avancé tiendrait, depuis les années 1960, au morcellement de la forêt privée. Là encore, le discours ne résiste pas à une analyse un peu sérieuse[1].

D'ailleurs, si cet argument était réel, la pression aurait été bien plus forte sur les forêts publiques gérées par l'ONF (forêts domaniales et communales) et sur les forêts privées. Or, ce n'est pas vraiment le cas : là aussi historiquement la récolte est relativement stable (cf. Tableaux 7 et 8).

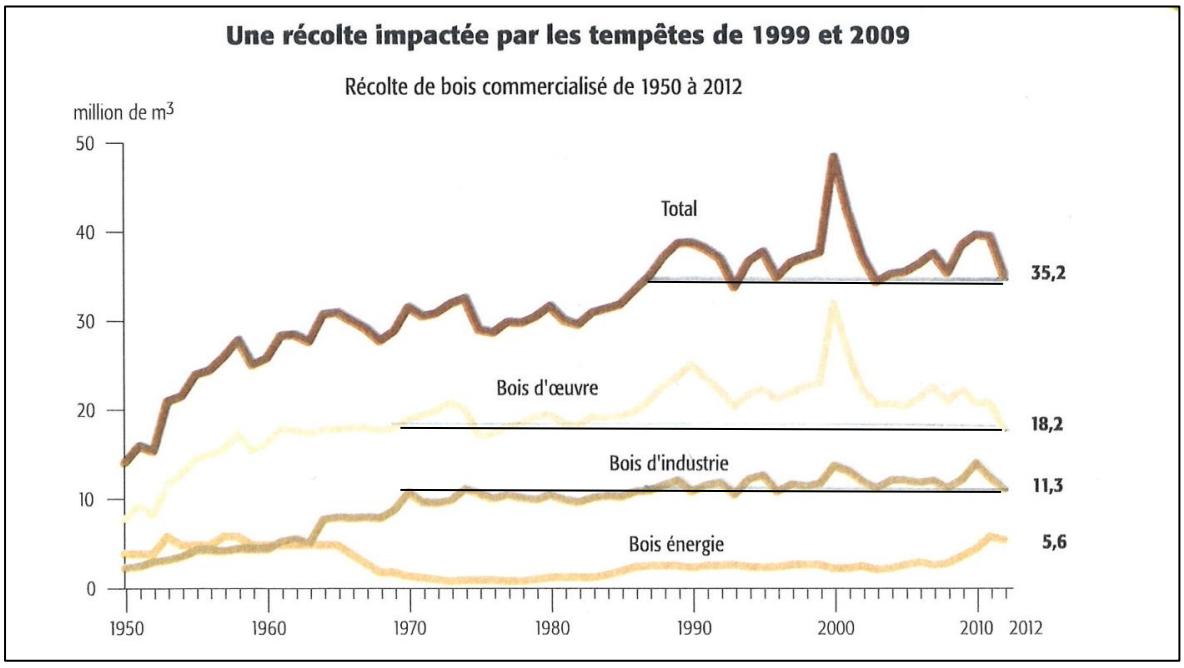
[1] Cf. Forêt de GascogneJuillet/Août 2013 – pages 4, 5 et 6
AGRESTE 2012 – Centenaire de l'inventaire Daubrée – J.L. Dupouey (INRA), M. Duprez (IGN), I. Séguy (INED) – 6 décembre 2012.

<u>Tableau 7</u> : Evolution de la récolte de bois en Forêt publique et privée de 1990 à 2012



Source EAB, Agreste. Etude Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, 2013/IAE Bordeaux IV

<u>Tableau 8</u> : récolte de bois de 1950 à 2012



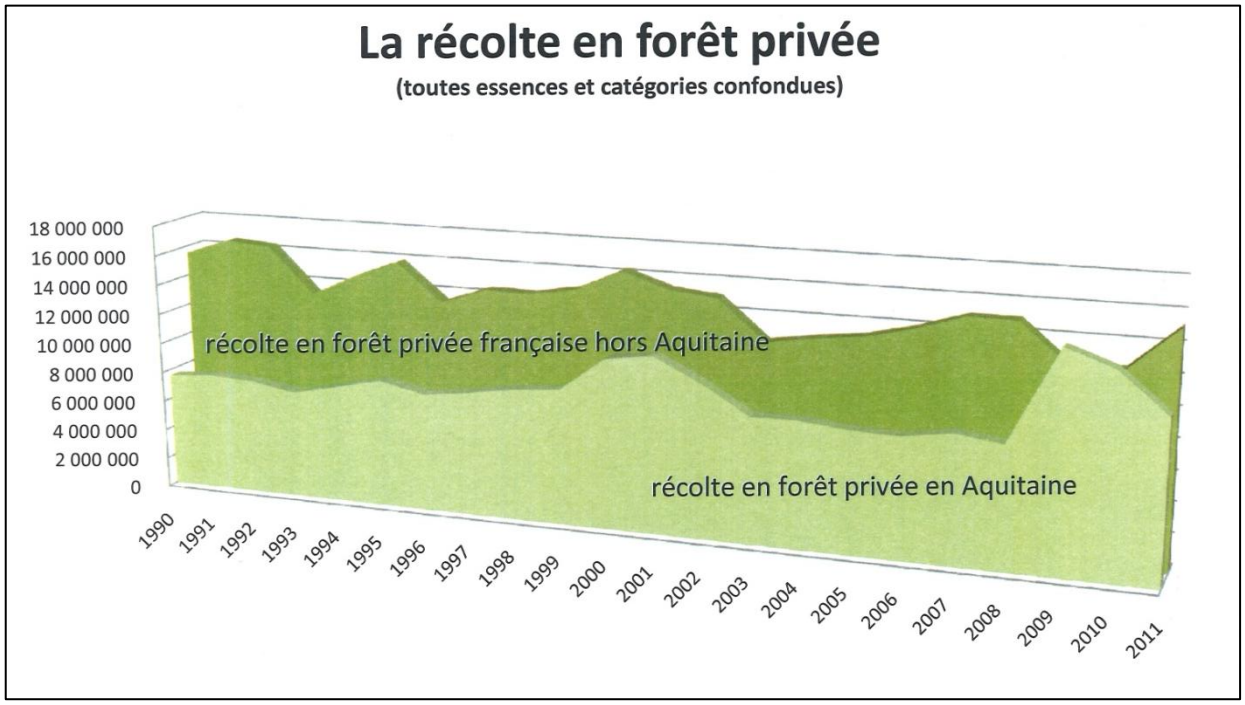
Source : Agreste – Enquête annuelle de branche exploitation forestière

1°/ Un marché en baisse régulière

Au-delà des effets discursifs, l'interrogation la plus grave porte sur l'observation, depuis les années 1980, de la baisse régulière de la récolte en forêt privée, notamment en bois d'œuvre (hors Aquitaine). Curieusement, depuis cette époque, ce phénomène a été occulté dans presque tous les rapports sur la filière bois faussant ainsi toute analyse objective. A chaque fois, les chiffres présentent des volumes récoltés à l'échelle nationale, ainsi, d'une part les récoltes forêts publiques-privées étaient « mixées », d'autre part la forte augmentation de la récolte en Aquitaine était systématiquement masquée, rendant le résultat final plus présentable pour la forêt privée mais économiquement faux. Il faut attendre le rapport Puech (2009) pour que cet élément apparaisse statistiquement[1].

Il est vrai que cette présentation arrangeait « beaucoup de monde » sur le plan national.

<u>Tableau 9</u> : récolte en forêt privée



Source IAE Bordeaux IV - Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, 2013

[1] Le SYSSO a maintes fois signalé « cette anomalie » mais jamais entendu

Mais « les faits sont têtus », hors Aquitaine, et aujourd'hui, il apparait, pratiquement dans toutes les régions, que la récolte de bois d'œuvre a baissé depuis 30 ans en forêt privée ! [1] (cf. annexe 3)

Cependant, cette offre en baisse ne fait que répondre à la demande, c'est-à-dire qu'elle reflète la réalité d'un marché structurellement dépassé[2] ou obsolète, particulièrement dans la filière feuillue.

D'ailleurs, la démonstration est révélée par la courbe de la production du sciage en France qui, elle-même, traduit au mieux une stagnation pendant les 50 dernières années et s'accommodant d'un volume d'importations structurel de l'ordre de 3 à 4 millions de m3 sciés par an…

<u>Tableau 10</u> : rappel de la production nationale de sciage

1960	8 000 000 m3 sciés
1970	8 584 000 m3 sciés
2000	10 065 000 m3 sciés
2010	8 495 000 m3 sciés
2011	8 861 000 m3 sciés
2012	8 252 000 m3 sciés

En définitive, seule la récolte des bois d'industrie (trituration) a globalement augmenté depuis les années 1980.

<u>Tableau 11</u> : Flux des bois en France en 2011 (en 1 000 m^3)

	Dans l'union Européenne	Hors Union Européenne
Récolte des bois ronds	29 402,7	
Importations grumes	1 452,6	398,4
Exportations grumes	6 379,5	733
Sciages production	8 861	
Importations de sciages	2 981,2	590,7
Exportation de sciages	820,5	249,9

Sources AGRESTE

[1] Etude SYSSO 2013 – IAE Bordeaux IV – Vrignon -
[2] RFF n° 4 – 2005 - Cinotti

Ce tableau met en évidence l'exportation des grumes consécutivement à la tempête Klaus. En 2010, ce sont plus de 7 millions de m^3 qui ont été exportés (1,6 million de m^3 importés). Mais ces marchés à l'exportation ont toujours existé et restent autour de 4 à 5 millions de m^3 entre les années 2000 à 2013 ou si l'on préfère entre 3 et 4 millions de tonnes.

En effet, ces volumes sont plus modestes lorsqu'ils font l'objet d'un traitement plus précis et par catégorie. Par exemple, les exportations de grumes évoluent bon an, mal an, autour de 350 000 m^3 pour les chênes et 400 000 pour les hêtres, dont plus ou moins 50 % sont des bois de trituration.

Et ces flux sont le plus souvent « historiques » et de proximité avec la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne (y compris le peuplier pour ces derniers). Les flux sur la Chine sont récents, relativement faibles et sans doute peu durables. Et pour conclure, les courants import/export pour les résineux, aussi bien pour les grumes de bois d'œuvre que la trituration, sont plus importants mais ne suscitent, à ce jour, aucune « dénonciation » !..

D'abord la plupart des pays pratiquent ces échanges (voir annexe 1) et notamment la Suède, la Finlande et l'Allemagne qui sont les plus gros importateurs de bois ronds. Ces flux servent à fixer le cadre des prix des bois et traduisent les pressions sur tel ou tel marché ou tel opérateur.

Il n'empêche, sur le plan national, l'exploitation des chablis après Klaus n'apparait pas dans les statistiques, or tout n'a pas été exporté ? Cela signifie que sans les chablis d'Aquitaine (ou à cause d'eux), la production française aurait été plus faible : c'est encore une mauvaise nouvelle ! (cf. tableau N° 9 page 10).

Considérant l'atonie de la demande, ce courant à l'exportation a eu l'avantage (avec les tempêtes) de maintenir en France l'activité d'exploitation forestière à un niveau qui a permis le renouvellement des matériels et la mécanisation du secteur. Et c'est à prendre en considération sur les plans économique et social.

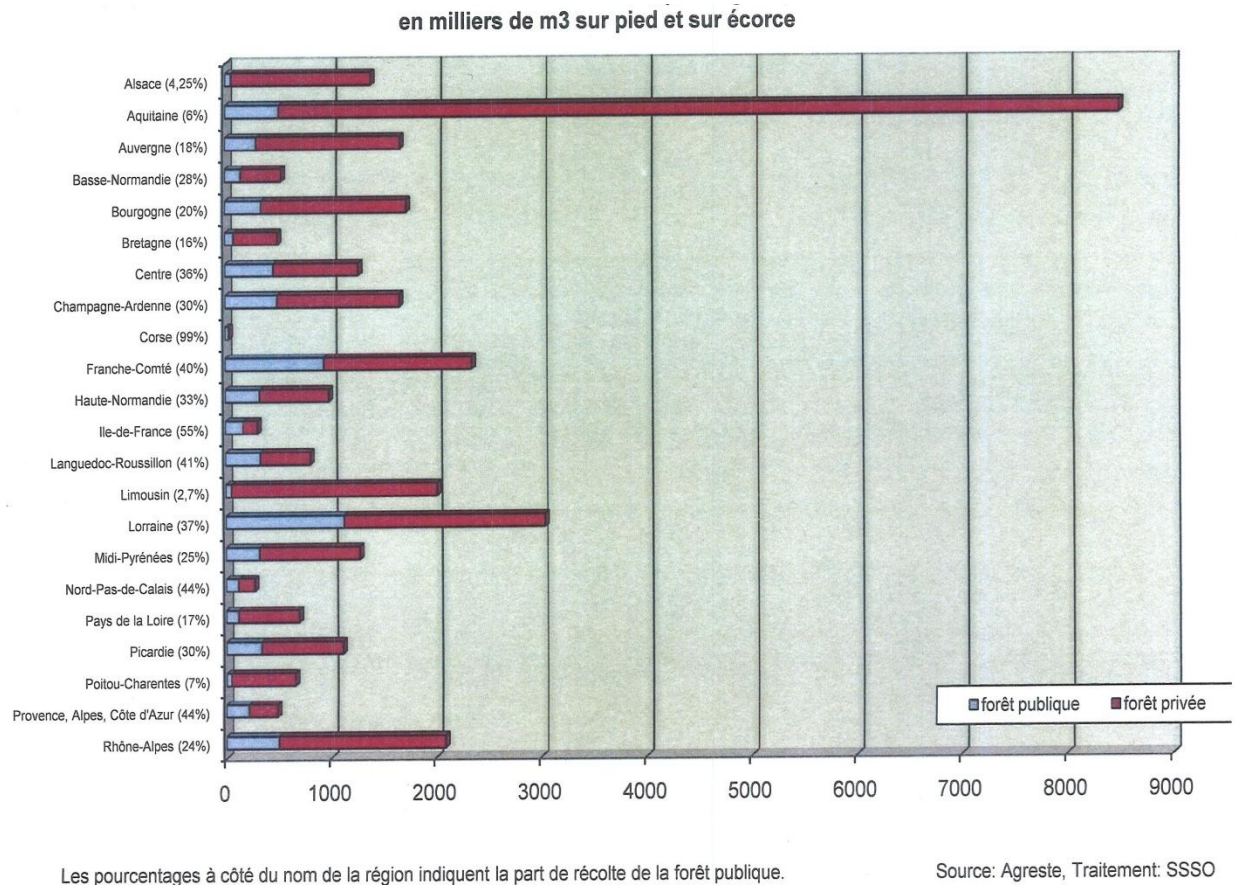
2°/ Le stock de bois

Pour bien répondre à cette question, il conviendrait d'analyser et de disposer d'une statistique par Région en distinguant les catégories bois d'œuvre, bois

d'industrie et bois énergie. Mais aussi en distinguant la forêt privée de la forêt publique et dans la forêt publique, séparer les forêts communales et domaniales : ces données existent mais il faut les traiter.

Par exemple, nous disposons de ce tableau en guise d'illustration avant la tempête Klaus qui montre que l'Aquitaine représente **<u>en forêt privée</u>** près de 50 % de la récolte, toutes essences confondues et près de 70 % de la récolte de résineux.

<u>Tableau 12</u> : La récolte des bois en France en 2005-2006 par Région (hors bois de feu)



Les pourcentages à côté du nom de la région indiquent la part de récolte de la forêt publique.

Source: Agreste, Traitement: SSSO

En bref, l'ONF représente 40 % de la mise en marché des bois sur le plan national, l'Aquitaine représente près de 40 % en forêt privée, soit 80 % au total ?

A l'évidence il y a un stock de bois sur pied très important en forêt privée qui ne demande qu'à être valorisé. De même, si le stock en forêt domaniale n'est pas considérable, il est possible d'augmenter son taux d'exploitation, mais c'est surtout en forêt communale que le niveau de la récolte pourrait être doublé… La forêt domaniale compte 1,7 million d'hectares et les forêts communales près de 2,5 millions.

* * *

Ce n'est donc pas le bois qui manque en France, mais la demande de bois qui stagne compte tenu de la faiblesse des capacités de sciages et de ses moyens corrélatifs de financement : où sont les produits BMR, LVL, CLT français ?..

L'autre effet induit, négatif, se traduit par un faible taux de reboisement par plantation, les propriétaires forestiers dissuadés par la faiblesse des prix et de la demande ne réinvestissent pas en forêt. Ce phénomène est visible depuis les années 1980 et le FFN a contribué à cette tendance, même s'il en a caché la lecture. Il conviendrait d'en faire l'analyse plutôt que de réclamer encore des subventions au reboisement.

* * *

4. Remarques diverses

L'Allemagne apparait également comme un scieur de feuillus avec près de 800 000 m3 sc. et exploite plus de 3 millions de m^3 de grumes. Hors, sur une forêt de 11,1 millions d'hectares elle compte moins de 3 millions d'hectares de feuillus.

La Pologne avec moins de 10 millions d'hectares semble dépasser la récolte de la France depuis 2010 (hors bois énergie) avec plus de 30 millions de m3 exploités ! Elle est devenue un des fournisseurs de l'Allemagne, de la Suède, de la Finlande et de l'Autriche. Pour combien de temps ? Que penser de la Lettonie, de la Lituanie dont l'exploitation semble très supérieure à la production biologique de leur forêt. Il y a bien d'autres exemples comme ceux-là.

CP – 18/06/2014

ANNEXE 1 : commerce du bois de l'Allemagne, de la Suède et de la Finlande en 2011 dans l'Union Européenne

En 1 000 m3	Allemagne		Suède		Finlande	
	U.E	Hors U.E.	U.E.	Hors U.E	U.E	Hors U.E
Récolte bois rond	45 358,2		66 203,3		45 447,5	
Importation bois ronds	7 221	664,2	6 724,3	846,3	5 735,8	3 532,7
Exportation Bois ronds	3 552,9	792,7	1 348,4	747,1	677,3	103
Sciages production	22 600		16 800		9 750	
Importations sciages	4 402,8	1 260,8	401	326,7	491,9	409
Exportation sciages	7 324,6	1 996,9	11 679,6	4 878,8	6 115,7	3 290,2

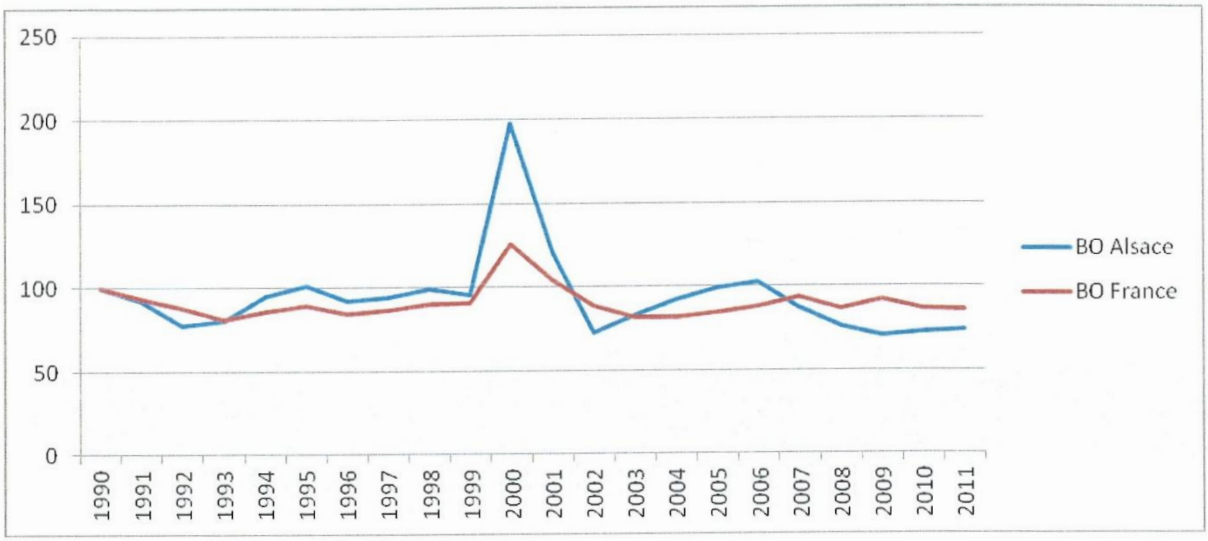
Source : Eurostat

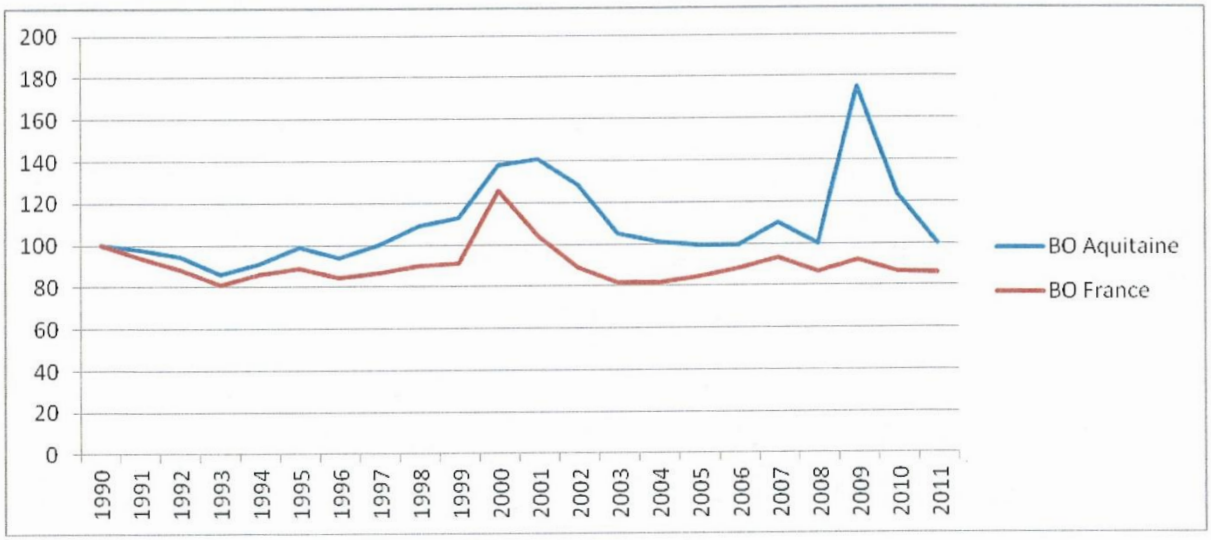
ANNEXE 2 : La récolte de Bois d'œuvre et de bois d'industrie dans l'Union Européenne en 2010

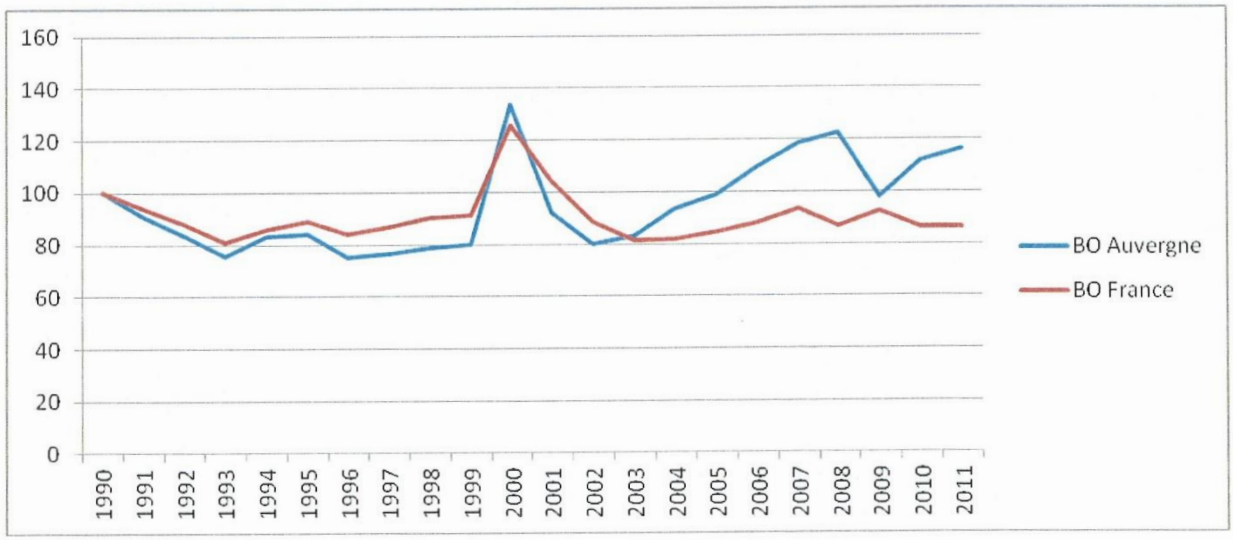
	Bois d'œuvre			Bois d'industrie			Total		
	Feuillus	Résineux	Total	Feuillus	Résineux	Total	Feuillus	Résineux	Total
				million de m³ sur écorce					
Allemagne	3,4	29,6	33	5,6	12,1	17,7	9,0	41,7	50,7
Autriche	0,3	11,1	11,4	0,5	3,0	3,5	0,8	14,1	14,9
Belgique	0,8	2,1	2,9	0,3	1,4	1,7	1,1	3,5	4,6
Bulgarie	0,5	1,0	1,5	1,1	0,8	2,0	1,6	1,8	3,5
Chypre	Ɛ	Ɛ	Ɛ	Ɛ	Ɛ	Ɛ	Ɛ	Ɛ	Ɛ
Danemark	0,3	0,7	1,0	0,2	0,6	0,8	0,5	1,3	1,8
Espagne	1,4	3,1	4,5	8,3	3,3	11,6	9,7	6,4	16,1
Estonie	0,7	3,0	3,7	1,2	1,0	2,2	1,9	4,0	5,9
Finlande	0,9	21,5	22,5	7,4	22,7	30,1	8,3	44,2	52,6
France	5,2	15,9	21,1	4,4	9,8	14,2	9,6	25,7	35,3
Grèce	0,1	0,3	0,4	0,0	0,1	0,1	0,1	0,4	0,5
Hongrie	1,2	0,2	1,3	1,4	0,6	2,0	2,6	0,8	3,3
Irlande	0,0	1,6	1,6	0,0	1,1	1,1	0,0	2,7	2,7
Italie	0,8	1,0	1,8	0,7	0,6	1,3	1,5	1,6	3,1
Lettonie	1,9	5,6	7,5	1,9	2,1	4,1	3,8	7,7	11,6
Lituanie	1,5	2,6	4,1	0,7	0,9	1,7	2,2	3,5	5,8
Luxembourg	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,3
Malte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pays-Bas	0,1	0,4	0,5	0,2	0,3	0,5	0,3	0,7	1,0
Pologne	2,9	13,0	15,9	4,7	14,2	18,9	7,6	27,2	34,8
Portugal	0,1	3,3	3,4	6,7	1,3	8,0	6,8	4,6	11,4
Répub. Tchèque	0,5	9,7	10,3	0,5	5,7	6,2	1,0	15,4	16,5
Roumanie	4,4	5,0	9,4	2,5	0,2	2,8	6,9	5,2	12,2
Royaume-Uni	0,1	6,4	6,4	0,1	2,8	2,9	0,2	9,2	9,3
Slovaquie	1,4	4,8	6,2	1,9	2,0	3,9	3,3	6,8	10,1
Slovénie	0,3	1,3	1,6	0,2	0,3	0,4	0,5	1,6	2,0
Suède	0,2	41,9	42,1	4,5	33	37,4	4,7	74,9	79,5
Total	**29,2**	**185,0**	**214,2**	**55,2**	**120,0**	**175,2**	**84,4**	**305,0**	**389,4**

Source : Eurostat

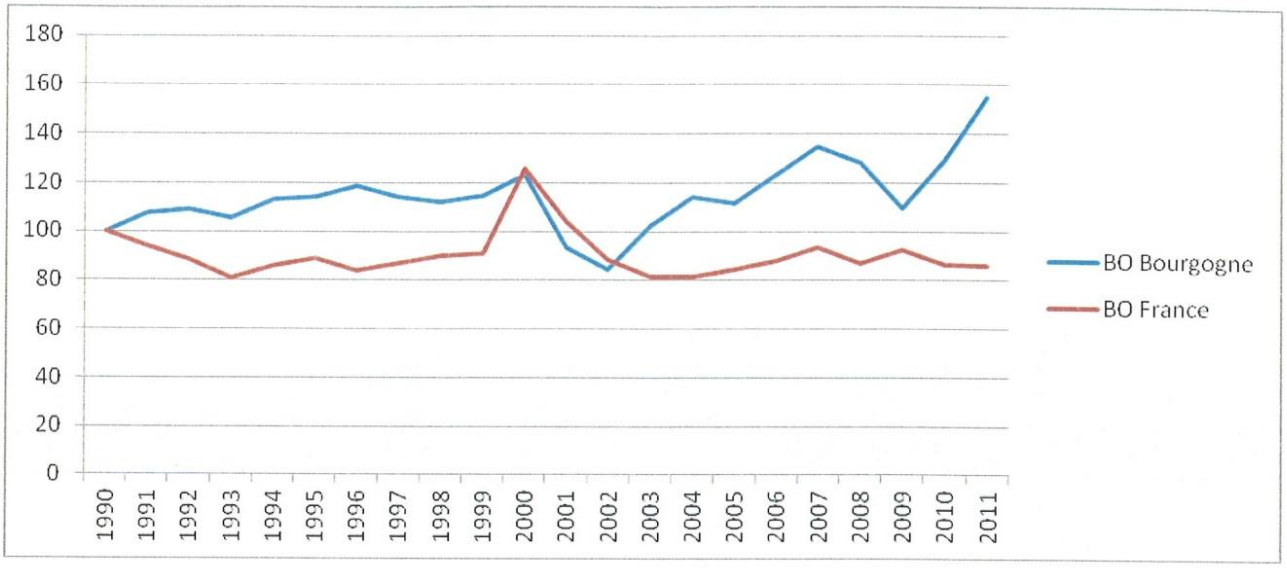
ANNEXE 3 : la récolte en France dans les régions

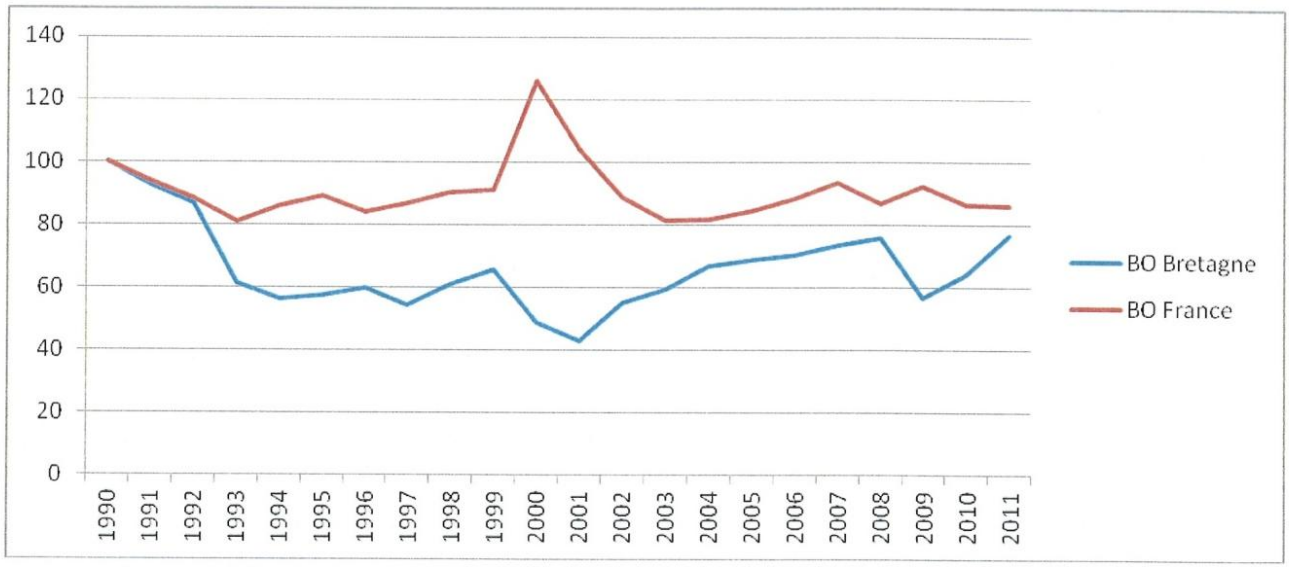


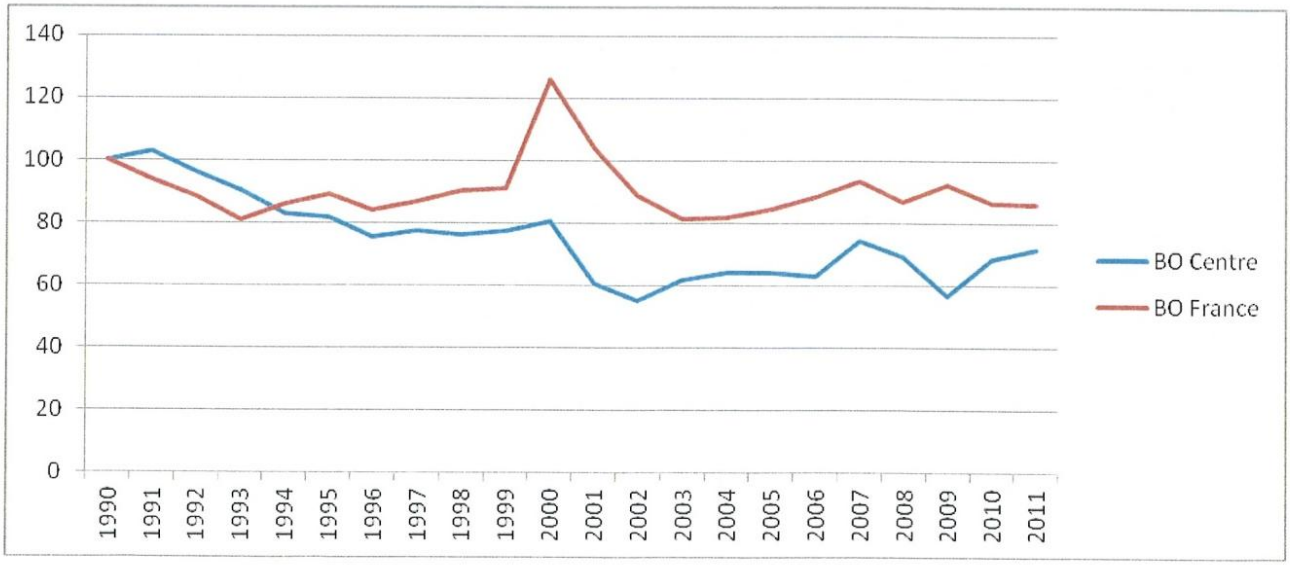




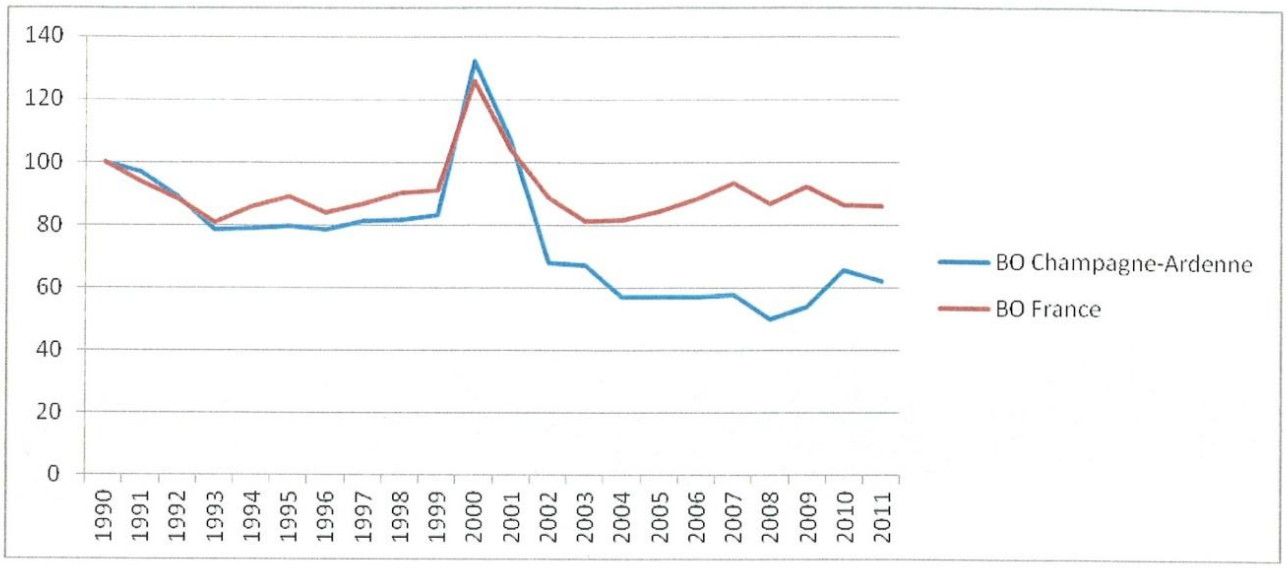
Source : Etude Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, 2013/IAE Bordeaux IV

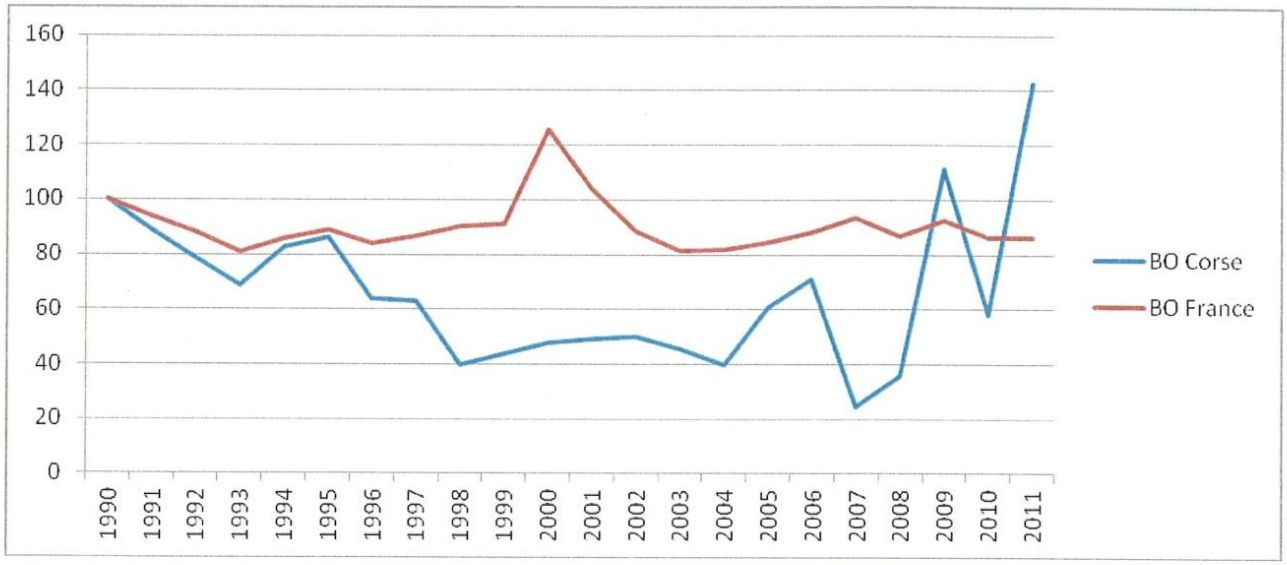


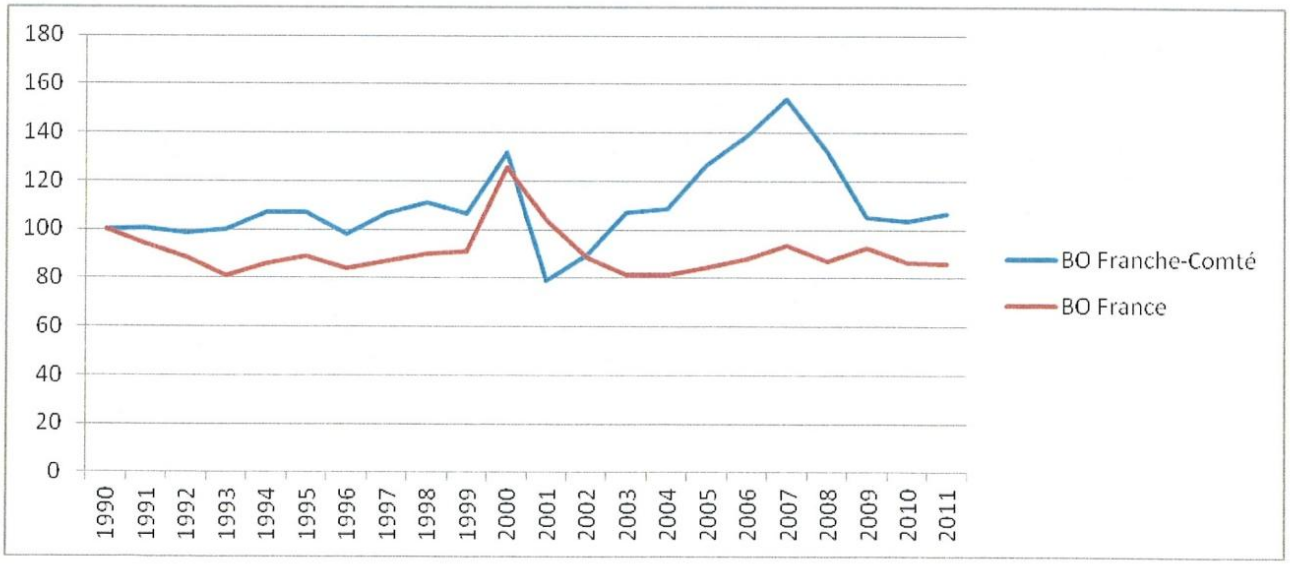




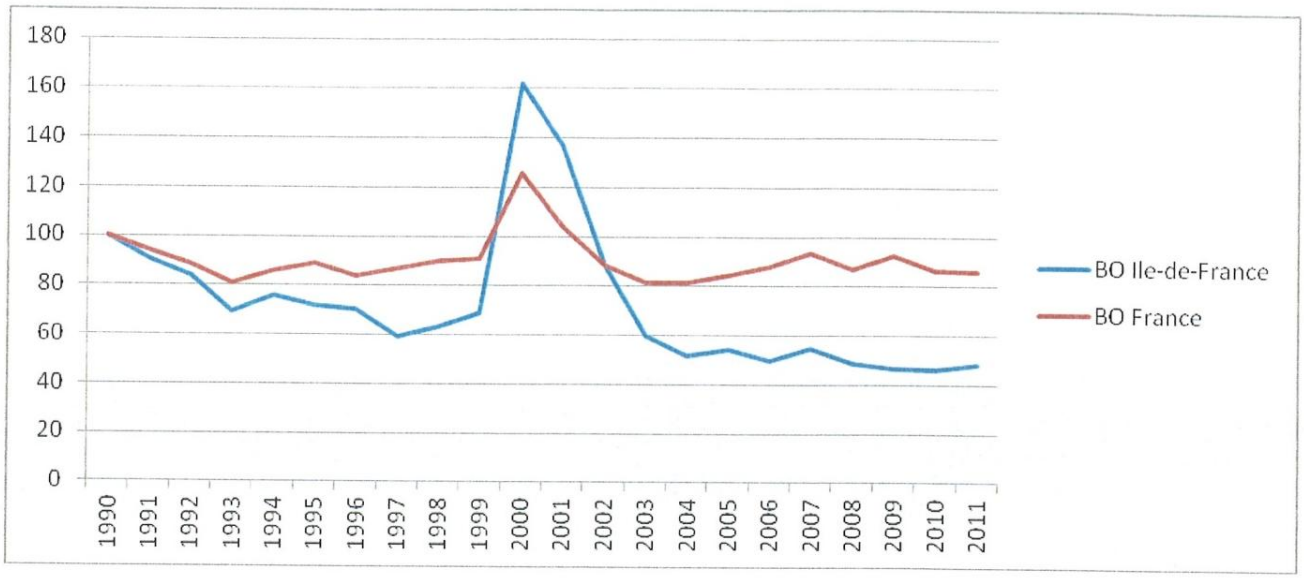
Source : Etude Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, 2013/IAE Bordeaux IV

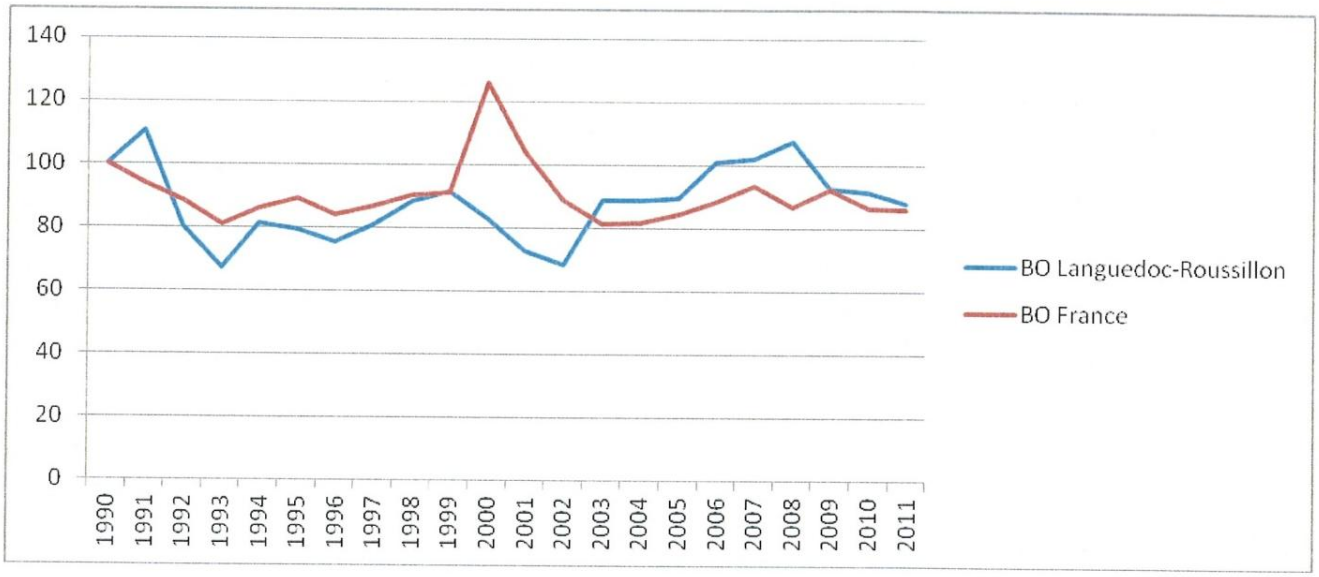


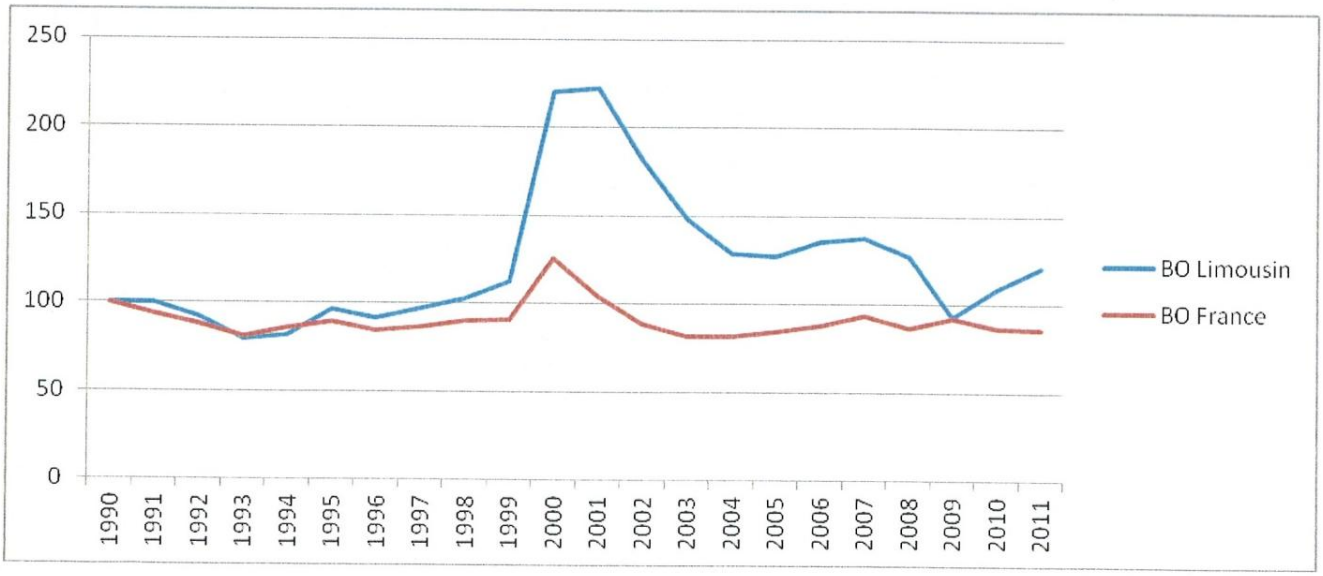




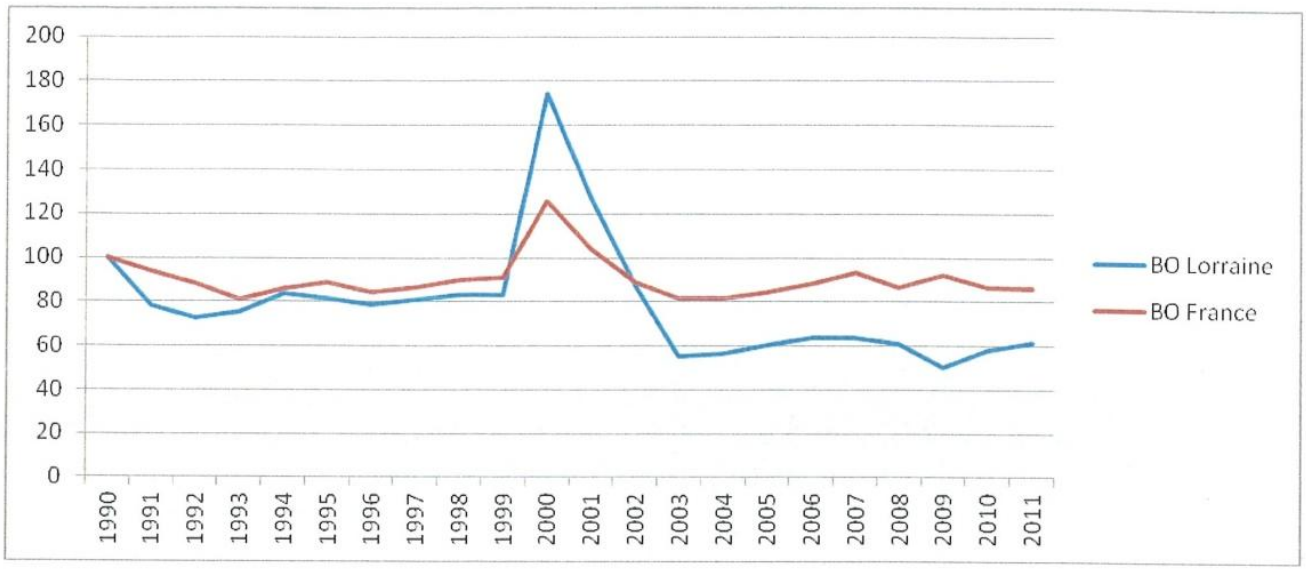
Source : Etude Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, 2013/IAE Bordeaux IV

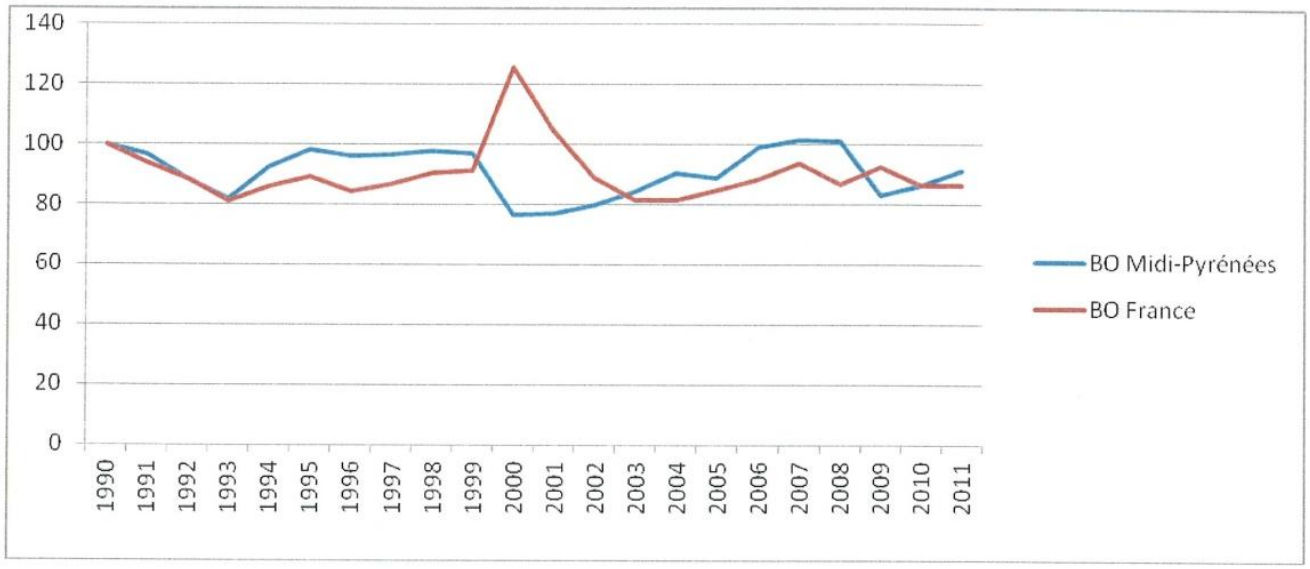


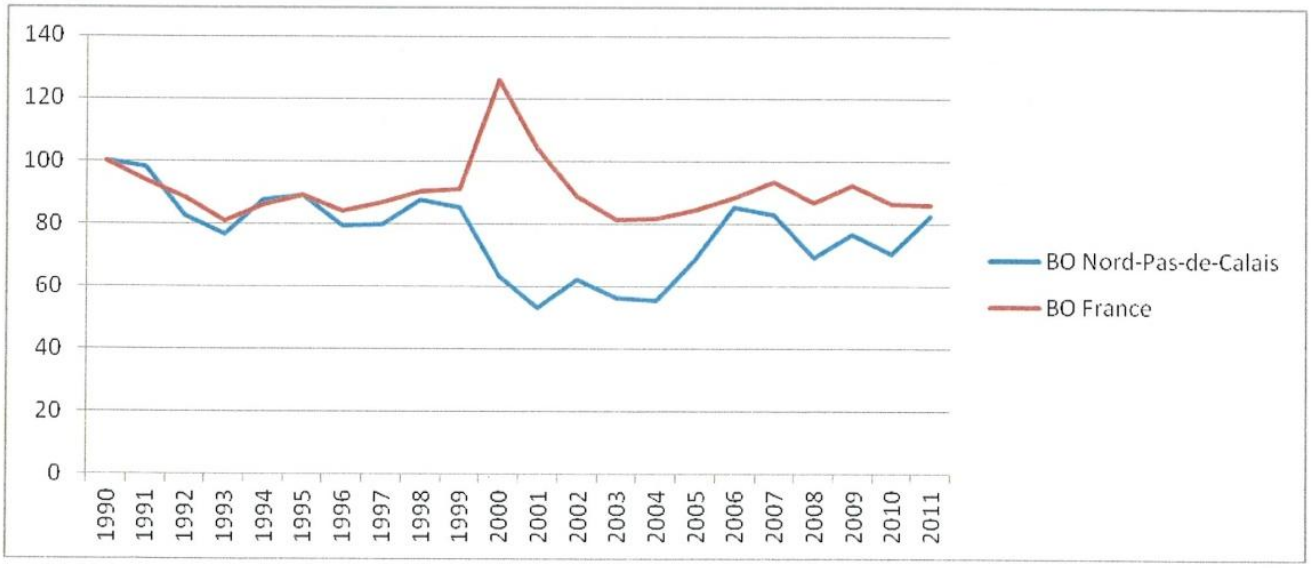




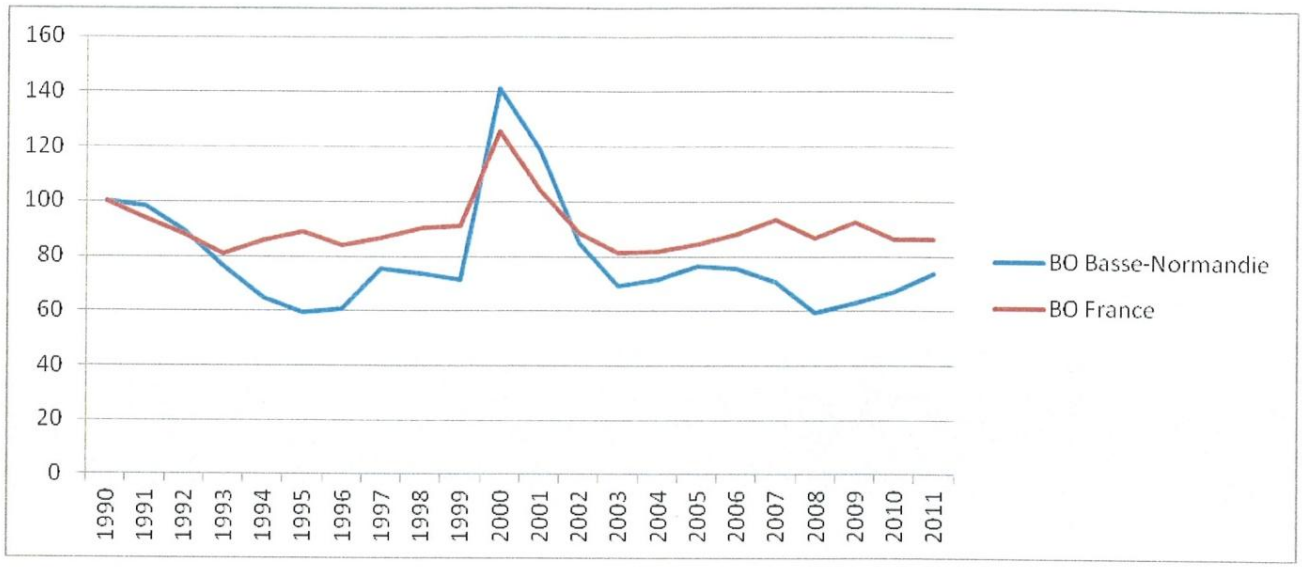
Source : Etude Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, 2013/IAE Bordeaux IV

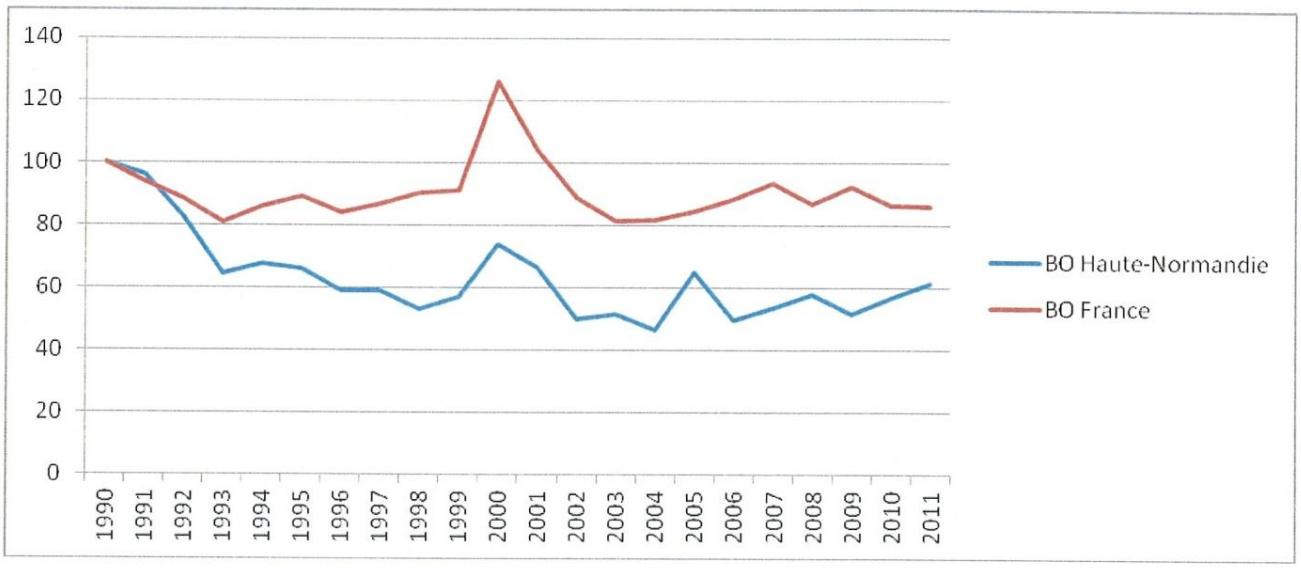


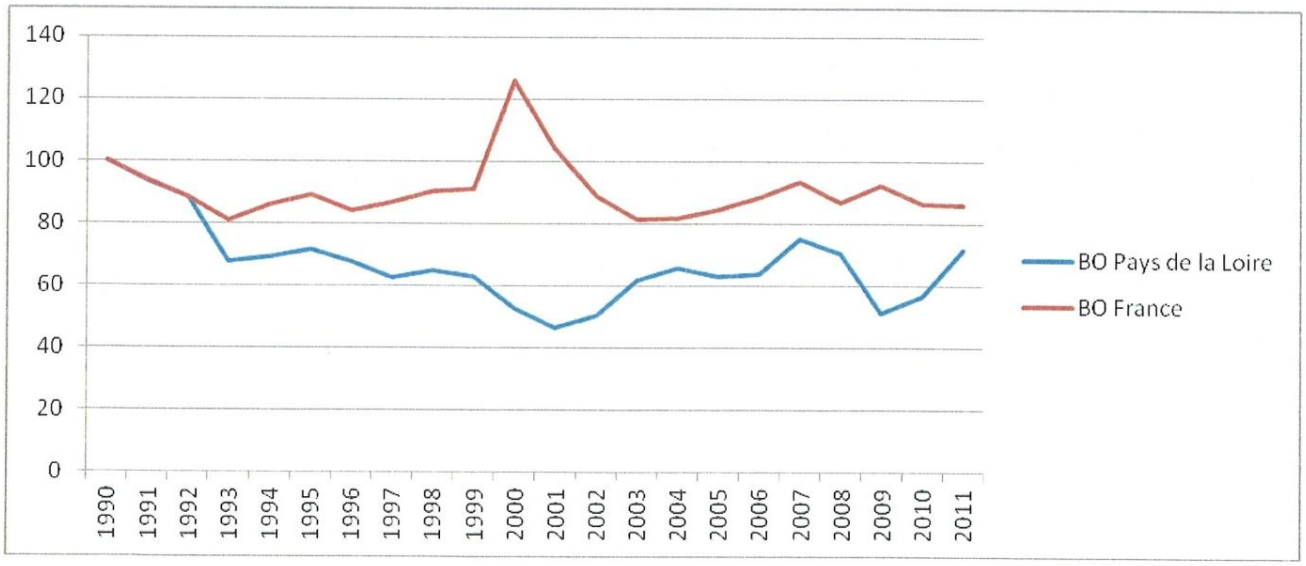




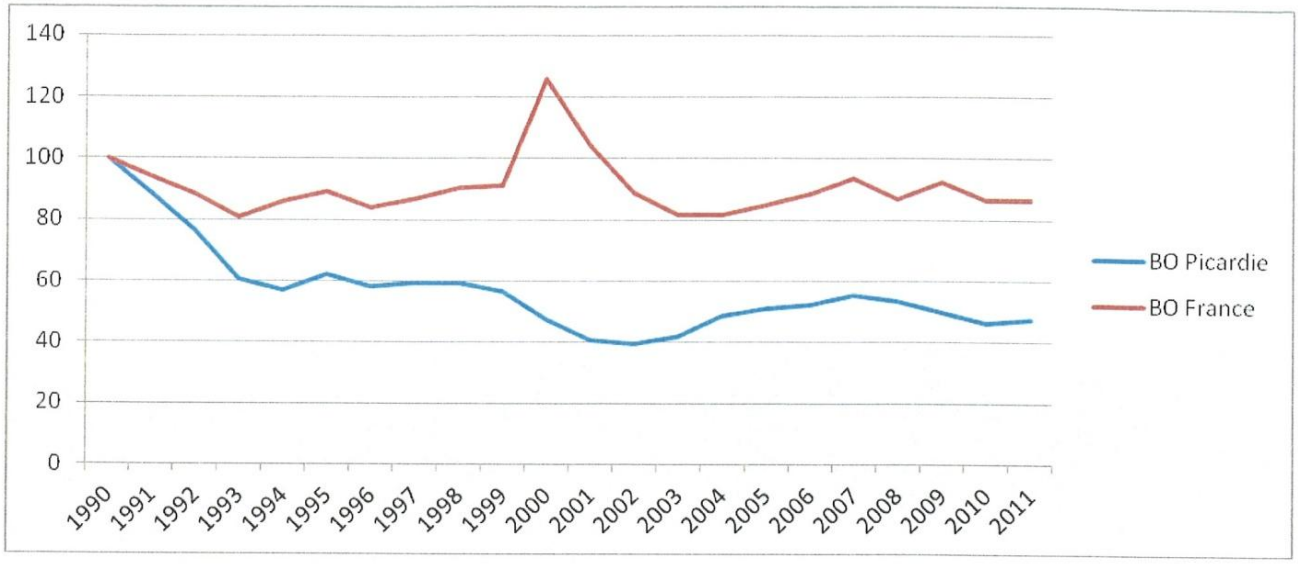
Source : Etude Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, 2013/IAE Bordeaux IV

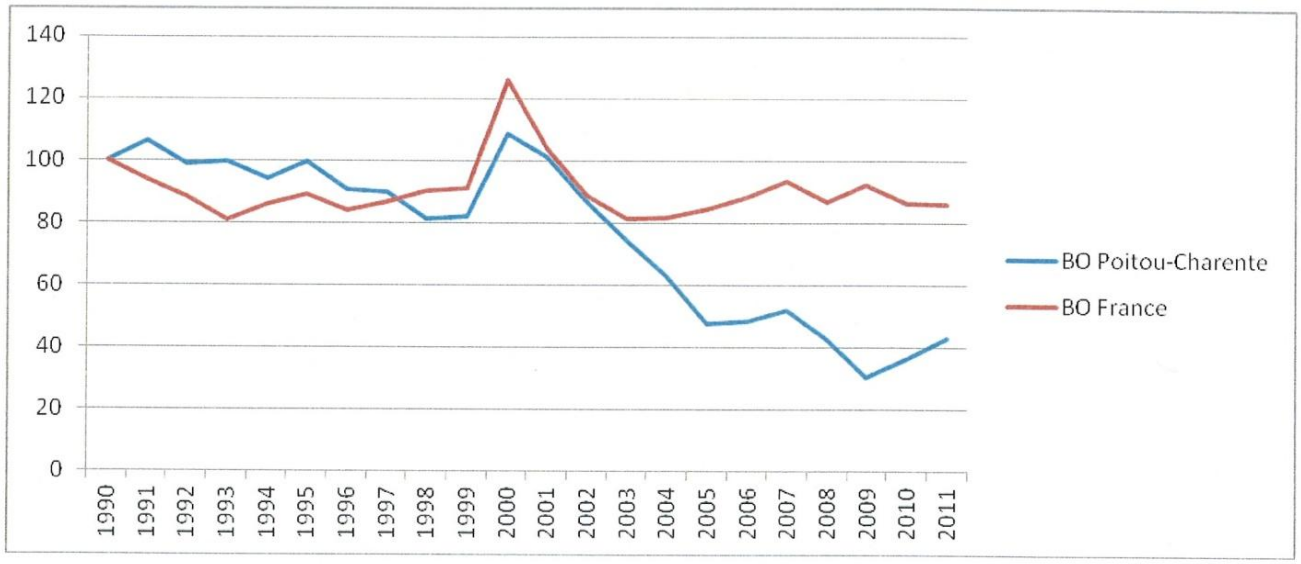


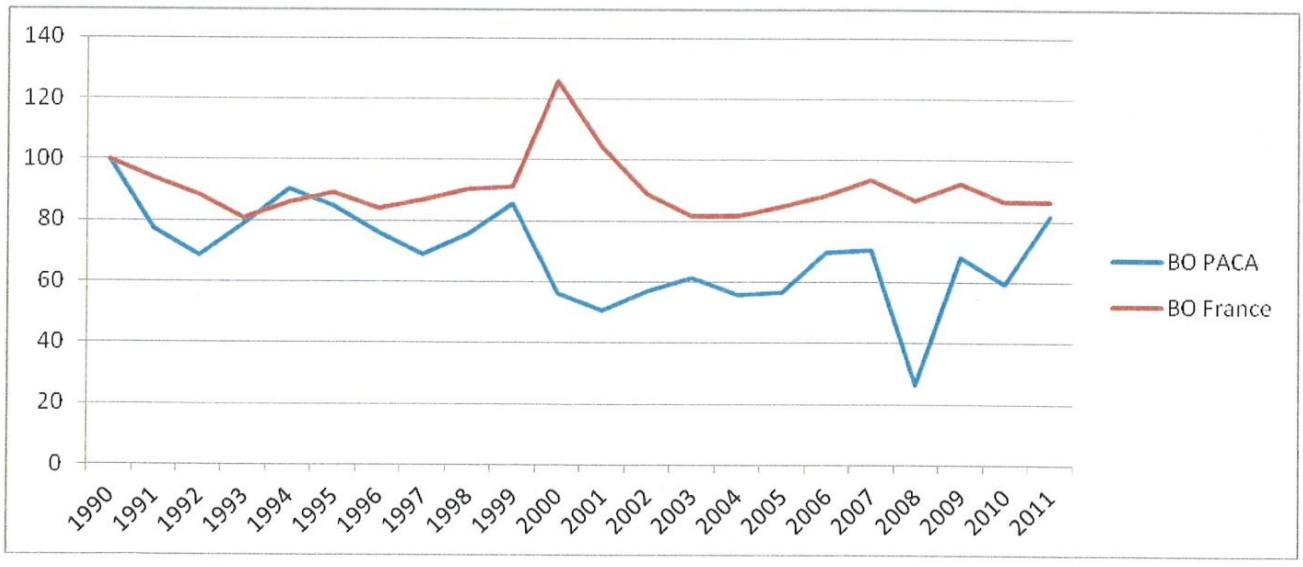




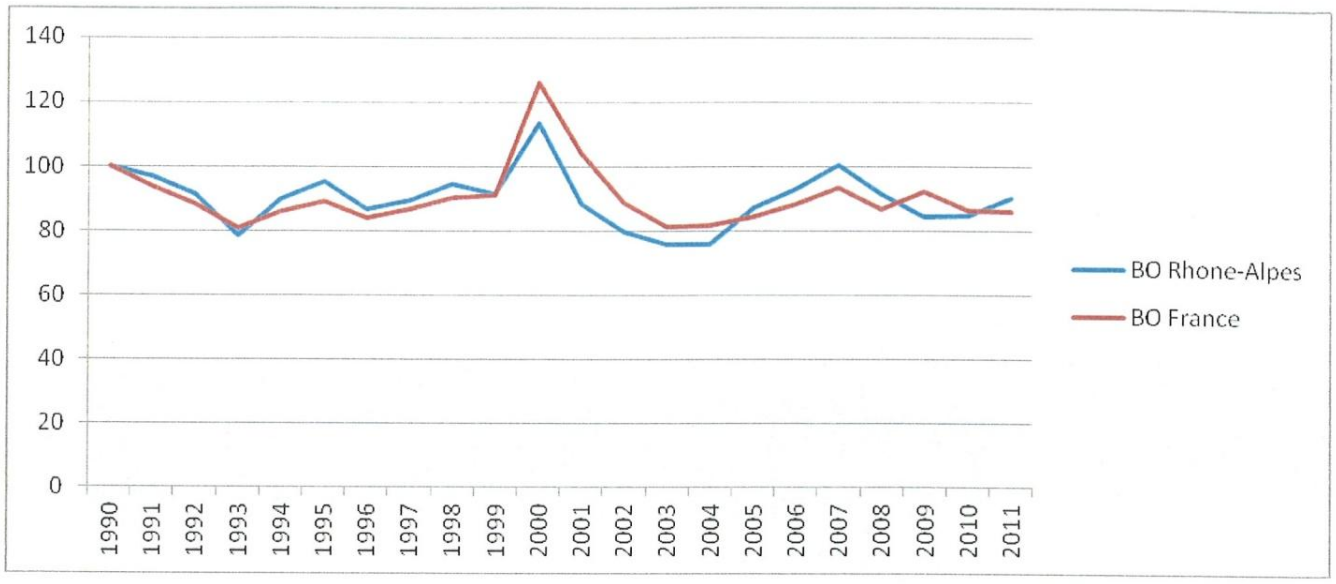
Source : Etude Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, 2013/IAE Bordeaux IV







Source : Etude Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, 2013/IAE Bordeaux IV



Source : Etude Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, 2013/IAE Bordeaux IV